

FICHE SIGNALÉTIQUE

CHLORURE DE CALCIUM DIHYDRATÉ

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET IDENTIFICATION DU FOURNISSEUR

LABORATOIRE MAG QUÉBEC INC.
1219, Vincent Massey
Québec (Québec) Canada, G1N 1N2

☎ 418-681-5540 ou 1-800-475-8862
☎ 418-681-1929
COURRIEL : info@laboratoiremagquebec.com

URGENCE : CANUTEC : 613-996-6666

CENTRE ANTI- POISON 1-800-463-5060

NOM DU PRODUIT :

CHLORURE DE CALCIUM DIHYDRATÉ

Date de révision :

2023-01-01

Date d'entrée en vigueur :

2015-05-13

Date d'expiration :

2026-01-01

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Absorption : Ce produit est absorbé par les voies digestives.

Effets aigus : Irritation : yeux; voies respiratoires supérieures; muqueuses du système gastro-intestinal.

Yeux : Peut irriter ou brûler les yeux.

Peau : Peut causer l'irritation de la peau. Un contact prolongé lorsqu'il y a humidité peut provoquer des brûlures superficielles. Le contact avec la peau abrasée ou éraflée peut causer une nécrose grave.

Ingestion : Peut irriter les voies gastro-intestinales et causer des nausées et le vomissement.

Inhalation : L'inhalation des poussières ou du brouillard peut irriter le nez, la gorge et les poumons.

3. COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Composants	No.-CAS	Concentration
CHLORURE DE CALCIUM DIHYDRATÉ	10035-04-8	
Nom du produit :		CHLORURE DE CALCIUM DIHYDRATÉ
Nom chimique :		Chlorure de calcium dihydraté
Synonymes :		Dichlorure de calcium dihydraté
Famille chimique :		Sel inorganique
Formule moléculaire :		H ₄ CaCl ₂ O ₂

Classification / Symbole SIMDUT :

D2B : Matière toxique ayant d'autres effets toxiques

Description d'utilisation du produit :



Déglaçage des routes en hiver

4. PREMIERS SECOURS

Information générale

Inhalation : En cas d'inhalation des vapeurs ou des poussières, amener la personne dans un endroit aéré. Si elle ne respire pas, lui donner la respiration artificielle. Appeler un médecin.

FICHE SIGNALÉTIQUE
CHLORURE DE CALCIUM DIHYDRATÉ

Date de révision : 2023-01-01
Date d'entrée en vigueur : 2015-05-13
Date d'expiration : 2026-01-01

Yeux : Rincer abondamment les yeux avec de l'eau et consulter un médecin.

Peau : Retirer rapidement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec beaucoup d'eau et consulter un médecin.

Ingestion : En cas d'ingestion, faire boire de l'eau, ne pas faire vomir la personne, appeler un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Inflammabilité : Ce produit est ininflammable.

Données sur les risques d'incendie : Sans objet

Moyen d'extinction approprié : Si le produit est impliqué dans un incendie, utiliser tout moyen d'extinction convenant aux matières environnantes.

Mesures spéciales : Porter un appareil respiratoire autonome muni d'un masque facial complet et des vêtements protecteurs.

Produits de combustion : Chlorure d'hydrogène, conditions humides lors d'un feu.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Fuites : Ramasser et mettre dans un contenant.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Porter un appareil de protection des yeux. Éviter tout contact avec la peau. Ventiler adéquatement sinon porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Stockage : Conserver dans un endroit frais sec et bien ventilé. Conserver dans un récipient hermétique. Entreposer à l'abri des matières incompatibles.

Informations supplémentaires : Avec le temps peut corroder les métaux..

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles d'ingénierie : Assurer une ventilation générale et(ou) locale pour maintenir les brouillards ou les niveaux des vapeurs sous les limites d'exposition Prévoir un bassin oculaire dans les zones de stockage et de travail général.

Main bras et Corps : Porter une chemise à manches longues, un pantalon, des bottes et des gants en caoutchouc lors de l'utilisation routinière du produit. Des gants en coton sont permis pour le produit sec et on conseille des gants imperméables lors de la manipulation de solutions.

Visage et Yeux : Lorsqu'il y a une probabilité raisonnable de contact avec les yeux, porter des lunettes de sécurité et un casque dur. Dans ces conditions, ne pas porter de lentilles cornéennes.

Protection respiratoire : Porter un appareil respiratoire contre les brouillards approuvé par NIOSH.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État de la matière Solide

Forme Floconneux ou granules

Couleur Blanc

Odeur Inodore

Masse moléculaire 147,02

Point/intervalle d'ébullition Non disponible

Point/intervalle de fusion 60 °C

La présente fiche signalétique est en vigueur pendant trois ans.

FICHE SIGNALÉTIQUE CHLORURE DE CALCIUM DIHYDRATÉ

Date de révision : 2023-01-01
Date d'entrée en vigueur : 2015-05-13
Date d'expiration : 2026-01-01

pH	9,4 solution aqueuse à 1%
Densité	0,84 g/ml à 20 °C
Solubilité dans l'eau	420,00 g/l à 20 °C
Point d'ébullition	Non disponible
Répartition de partage (eau/huile)	Non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité :	Il absorbe l'humidité de l'air (hygroscopique).
Produits incompatibles :	Il est incompatible avec ces substances: Le chlorure de baryum, l'aluminium, le bronze et leurs alliages. Avec l'eau il dégage de la chaleur (réaction exothermique). Avec l'éther de méthyle et de vinyle, il y a polymérisation. Avec le zinc, il y a dégagement possible d'hydrogène. Avec le trifluorure de brome il y a une réaction violente.
Note:	Les solutions aqueuses de ce produit corrodent lentement les métaux.
Produits de décomposition :	Fumées de chlore et oxyde de calcium. À haute température et en présence d'eau, d'acide sulfurique ou d'acide phosphorique, le produit formera du chlorure d'hydrogène. À 175 degrés Celsius: eau.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ AIGUE :	Toxicité modérée DL50 (oral, rat) = 1000 mg/kg, Base anhydre DL50 (oral, souris) = 1940 mg/kg base anhydre
Effets chroniques :	Exposition aux poussières: irritation, érythème et desquamation de la peau du visage, larmolement, écoulement nasal, sensation de brûlure dans les cavités nasales (possibilité de saignements), chatouillements dans la gorge, possibilité de perforation de la cloison nasale.
Effets sur la reproduction :	Il n'y a aucune donnée concernant les effets sur la reproduction.
Données sur le lait maternel :	Il n'y a aucune donnée concernant l'excrétion ou la détection dans le lait.
Effets cancérogènes :	Il n'y a aucune donnée concernant un effet cancérogène.
Effets sur le développement :	Il n'y a aucune donnée concernant un effet sur le développement.
Effets mutagène :	Il n'y a aucune donnée concernant un effet mutagène in vivo ou in vitro sur des cellules de mammifères.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Nuisible à la vie aquatique à des concentrations supérieures à 500 ppm. Le CaCl_2 ne s'accumule pas dans les organismes vivants. TLM 96 > 1000 mg/L.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Ces renseignements s'appliquent au produit tel qu'il est fabriqué. L'utilisateur pourrait être appelé à réévaluer le produit lorsque viendra le temps d'en disposer puisque son utilisation, sa transformation, son mélange et son traitement peuvent influencer sa classification.

Déchets : Consulter le bureau régional du ministère de l'environnement.

La présente fiche signalétique est en vigueur pendant trois ans.

FICHE SIGNALÉTIQUE
CHLORURE DE CALCIUM DIHYDRATÉ

Date de révision : 2023-01-01
Date d'entrée en vigueur : 2015-05-13
Date d'expiration : 2026-01-01

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer le format d'emballage, la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Classification selon le SIMDUT : D2B Matière toxique ayant d'autres effets toxiques Divulgate à 1,0% selon les critères de classification

16. AUTRES INFORMATIONS

Le produit doit être entreposé, manipulé et utilisé conformément aux Lois et aux Règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

Les informations fournies ici sont supposées être exactes mais ne sont pas garanties l'être qu'elles proviennent de compagnie ou non.

AVIS AU LECTEUR

Laboratoire Mag Québec renonce expressément à toute garantie de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, expresse ou implicite, en ce qui a trait au produit et aux renseignements contenus dans la présente, et elle n'est pas responsable des dommages accessoires ou indirects.

Ne pas se servir des renseignements sur les ingrédients et/ou du pourcentage des ingrédients indiqués dans la présente FS comme spécifications du produit. Pour obtenir des renseignements sur les spécifications du produit, se reporter à la feuille des spécifications du produit et/ou au certificat d'analyse. Ces documents sont disponibles à votre bureau de vente Laboratoire Mag local.

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Laboratoire Mag Québec ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de Laboratoire Mag Québec. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.

Tous droits réservés. Laboratoire Mag Québec inc et le logo sont des marques de commerce déposées .